

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 5 (1982)

Artikel: La ferme du Peu Girard : l'esprit d'une rénovation
Autor: Hauser, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La ferme du Peu Girard: l'esprit d'une rénovation

Le Peu Girard : Commune des Breuleux, 1129 m., fermes isolées, à 1,5 km. à l'ouest des Breuleux ; un peu d'agriculture et d'horlogerie ; trois maisons, 15 habitants.

C'est ainsi que le « Dictionnaire géographique de la Suisse » présentait ce hameau en 1905.

Les trois édifices d'alors ne sont aujourd'hui plus que deux. L'un de ceux-ci, du reste, a été totalement reconstruit au début de l'entre-deux-guerres, à la suite d'un incendie. Mais la ferme située en bordure de forêt, dans un cadre champêtre qui s'ouvre en douces échappées vers les crêtes du Chasseral, a conservé en tous points son caractère franc-montagnard : toiture à deux pans de faible pente, large pignon percé de petites fenêtres presque carrées, façade blanchie à la chaux, sans volets ni ombres, au centre de laquelle s'ouvre la porte au linteau gravé, et, de part et d'autre de celle-ci, des jardinets surélevés par des murs de pierre sèche, tels qu'il s'en trouvait autrefois devant la plupart des maisons paysannes.

Déterminer l'âge de cette demeure n'est pas chose facile. D'abord, la date figurant dans la pierre au-dessus de l'entrée principale est sujette à interprétations : faut-il lire 1702 – ce qui paraît le plus vraisemblable –, ou plutôt 1762 ? Et cette date même, quelle qu'elle soit, indique-t-elle vraiment l'année de construction de la ferme ? Ne marque-t-elle pas simplement le moment d'une transformation importante, tel l'aménagement de l'édi-
fice en maison double ? Seuls des documents de l'époque permettraient de lever ces interrogations, mais les archives sont jusqu'à présent demeurées muettes à ce sujet. Il n'est ainsi de certain que l'année au cours de laquelle le corps principal du bâtiment, de plan carré, fut prolongé vers l'ouest par une annexe ajoutée au fil de la façade principale : la date de 1778 sur la fenêtre des combles est sans équivoque.

Un véritable monument

A partir de 1778, la ferme du Peu Girard n'a plus connu de transformations importantes. Inhabitée depuis 1890 environ, elle n'a cependant subi ni déprédati-
ons, ni détériorations irréparables. Aussi a-t-elle conservé intacts son plan et ses principaux locaux du XVIII^e siècle, de même que de nombreux éléments de détail issus de cette époque. C'est là, assurément, une chance !

Selon l'usage, les deux appartements sont orientés vers le sud. Ils occupent de la sorte la moitié antérieure de l'édifice au rez-de-chaussée – sans compter la chambre de l'annexe – et le quart à l'étage. Le reste du volume était réservé à l'exploitation rurale.

Chose remarquable, et pour tout dire exceptionnelle, sous ce même toit sont représentés les deux types de cuisine à feu ouvert et sans cheminée que l'on trouve dans les anciennes fermes jurassiennes.

Ainsi, l'appartement est possède une cuisine voûtée. De petites dimensions, elle n'en est pas moins exemplaire. Sa voûte en pierres noircies, traversée de rondins où l'on suspendait la viande à sécher, s'élève sur deux murs d'épaulement fort épais, mais percés chacun d'une petite porte en arc surbaissé ; elle se termine par un arc doubleau dont l'ouverture est lambrissée, sauf un espace destiné à laisser la fumée s'échapper vers les fenils, à travers une gaine étroite qui servait aussi d'accès direct au pont de grange.

L'appartement ouest, quant à lui, comprend une cuisine avec plafond en bois élevé à double hauteur (4,45 m.) sur la moitié du local, au-dessus de l'âtre et de la bouche du four à pain. De même qu'une voûte, l'espace ainsi ménagé – l'« étouffoir » ou « étauffou » en patois – permettait d'accumuler la fumée pour sécher les viandes, avant de la libérer sous la charpente.

Si les cuisines voûtées ont disparu en grand nombre,



La façade sud avant la rénovation. – (1977)

La façade sud après la rénovation. – (1981)



les « étauffous », bien davantage encore, sont devenus « rarissimes » : Mlle J. Bueche en signale sept au plus dans nos contrées¹, et pas tous en si bon état qu'au Peu Girard.

Cette ferme est donc un témoin d'une réelle importance pour la compréhension du passé de nos campagnes. Sa valeur tient à sa parfaite conservation d'ensemble, qui permet de retrouver mieux qu'ailleurs le cadre de vie des paysans francs-montagnards d'autrefois. L'intérêt, ici, est tout à la fois architectural, historique et ethnographique.

Conserver et habiter

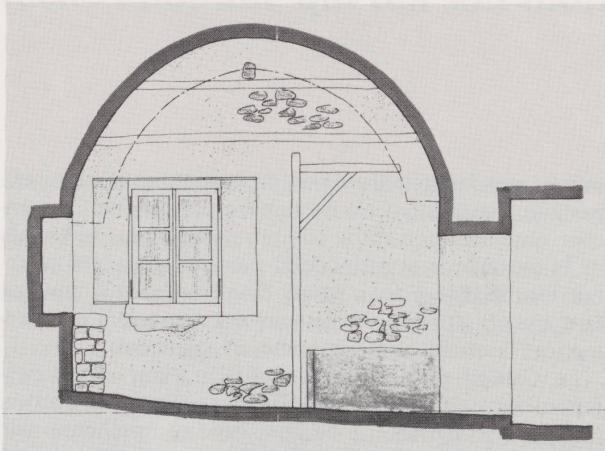
C'est en 1979 que le propriétaire du bâtiment, M. Michel Surdez, a décidé de rénover sa ferme. Fallait-il, compte tenu de la valeur de celle-ci, que les services de l'administration chargés de la protection des monuments et des sites l'en dissuadent – quitte à l'indemniser pour sa perte –, afin de maintenir intégralement les lieux dans l'état où ils se trouvaient et d'y éviter tout aménagement moderne ?

L'Office cantonal du patrimoine historique, d'accord avec les experts de la Confédération requis par ses soins, a tenu à prendre en compte les réalités démographiques des Franches-Montagnes. M. Surdez, en effet, ne voulait pas rénover sa propriété pour en faire une maison de vacances, mais y demeurer en famille. D'une manière générale, empêcher de telles entreprises équivaudrait non seulement à laisser sans vie le patrimoine immobilier existant, mais encore à favoriser la construction d'immeubles modernes au risque de défigurer les sites, ou alors à précipiter l'exode rural. Dans ces conditions, on ne saurait vouloir faire de la conservation absolue, tout figer et tout aménager en musées. Il importe aussi de tenir compte de la nécessité d'une certaine moderni-

COUPE N-S : CUISINE OUEST, «ÉTAUFFOU»

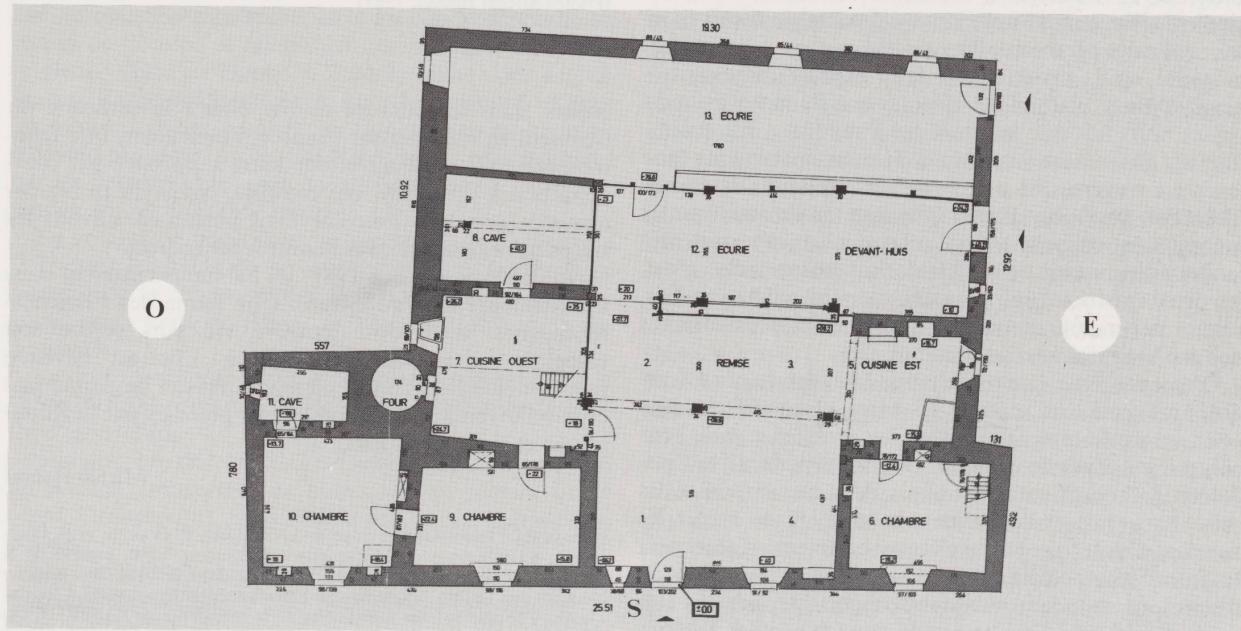


COUPE N-S : CUISINE VOÛTÉE (EST)



REZ-DE-CHAUSSÉE ÉTAT AVANT LA RÉNOVATION

N



RELEVÉS DE GIRARDIN ET RUFLI, ARCHITECTES, YVERDON

sation, sans laquelle les jeunes en particulier ne resteront pas à la campagne. Cela ne signifie pas qu'il faille chercher systématiquement le compromis entre les nécessités de la sauvegarde et celles de la modernisation ; ce pourrait être néfaste à tous points de vue. Ce qu'il faut, en fait, c'est plutôt trouver les moyens financiers qui permettent des rénovations correctes et soigneuses.

Le Canton du Jura et la Confédération, en l'occurrence, ont octroyé une aide substantielle à M. Surdez. Celui-ci, de son côté, a accepté avec compréhension le programme de rénovation qui lui était proposé : conservation de la structure du bâtiment et de ses pièces principales, ainsi que de nombreux éléments de détail (portes, boiseries, ferronneries, éviers, niches et armoires murales, etc.), maintien de leur aspect intéressant – ainsi, voûte et plafond des cuisines ont été nettoyés, mais laissés noirs tels que la fumée les a rendus –, reconstitution sur des indications sûres d'éléments manquants (une fenêtre à traverses de plomb par exemple) ou détériorés (l'escalier de l'*« étauffou »*). Ce sont là des contraintes qui excluent souvent le confort auquel on pourrait prétendre ailleurs avec de semblables investissements : ainsi, les deux cuisines, tout équipées de neuf qu'elles soient, restent cependant moins fonctionnelles et plus sombres que les laboratoires d'aujourd'hui.

D'entente avec le propriétaire, M. Jean-Louis Girardin, architecte, qui a établi les plans et conduit les travaux, a régulièrement examiné les problèmes qu'il rencontrait en cours de chantier avec les experts de la Confédération et du Canton : le choix de la menuiserie et des sols, des vernis et des teintes, la manière de crépir les façades, d'isoler et de chauffer le bâtiment, d'aménager les installations électriques et sanitaires ont fait l'objet de discussions abondantes. Nécessaire pour des besoins évidents d'éclairage, l'ouverture de deux nouvelles fenêtres en façade principale a notamment suscité de nombreuses



Après la rénovation du logement. La cuisine voûtée (à gauche) et le hall de l'appartement ouest (à droite). Vue prise en direction du sud. – (Photos Michel Hauser, 1981)

études, dans le souci de ne pas altérer le caractère du bâtiment ni d'en fausser l'aspect. Finalement, une fenêtre a été créée à l'étage et une autre supprimée par compensation à la hauteur des combles, tandis qu'au rez-de-chaussée une baie nouvelle était percée en suivant les traces qui existaient dans le mur à cet endroit.

Au début de l'année 1981, les habitants entraient dans leur demeure du Peu Girard. Une ferme des Franches-Montagnes avait ainsi retrouvé vie sans perdre son caractère ni sa valeur historique. Elle est devenue par la même occasion la première maison paysanne inscrite à l'inventaire des monuments protégés par la République et Canton du Jura.

Michel Hauser

¹ Consulter l'intéressant ouvrage de J. Garneret, P. Bourgin et B. Guillaume, « La Maison du Montagnon » (Besançon, 1980, tome I de la collection « Les maisons paysannes en Franche-Comté »). Son premier chapitre, en ce qui concerne les Franches-Montagnes et le Clos-du-Doubs, s'appuie sur des indications de la présidente de l'ASPRUJ, qui a établi par ailleurs un rapport sur la ferme du Peu Girard avant sa rénovation.